



HAL
open science

La référence des compléments en un jour

Michel Charolles

► **To cite this version:**

Michel Charolles. La référence des compléments en un jour. M.Riegel; C.Schnedecker; P.Swiggers & I.Tamba. Aux carrefours du sens, Hommages offerts à G.Kleiber pour son 60ème anniversaire, Peeters, pp.53-69, 2006, Aux carrefours du sens, Hommages offerts à G.Kleiber pour son 60ème anniversaire. hal-01404437

HAL Id: hal-01404437

<https://hal.science/hal-01404437>

Submitted on 28 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAROLLES M., 2006, "La référence des compléments en *un jour*", in M.Riegel, C.Schnedecker, P.Swiggers & I.Tamba (eds.), *Aux carrefours du sens, Hommages offerts à G.Kleiber pour son 60^{ème} anniversaire*, Leuven, Peeters : 53-69

LA REFERENCE DES COMPLEMENTES EN *UN JOUR*

M.CHAROLLES

(Université de Paris III, UMR-CNRS 8094, LATTICE, ENS Ulm)

Le nom *jour* a de nombreuses acceptions mais, parmi les plus courantes, on trouve celles où il dénote un intervalle temporel défini soit à partir de la luminosité ("espace de temps qui s'écoule, en un lieu donné de la terre, entre l'instant du lever du soleil et celui de son coucher" - TLF), soit à partir du mouvement de la terre ("période de 24 heures (qui) s'écoule pendant une rotation complète de la terre sur elle-même" - TLF). Dans le premier cas, *jour* entre en concurrence avec des termes comme *aube* ou *crépuscule* et a comme antonyme complémentaire *soir*, tandis que, dans le second, il s'inscrit dans le paradigme beaucoup plus large des termes courants désignant des unités de mesure temporelle où il apparaît entre *seconde*, *minute* et *heure*, d'un côté, et *semaine*, *mois*, *année*, *siècle* et *millénaire* de l'autre.

Ces deux acceptions renvoient à deux façons de découper le continuum temporel : une empirique, perceptive, pratique, l'autre, chronométrique, abstraite et savante. Si l'on ajoute à ces modes de découpage et de conceptualisation de la temporalité, un jour origine, on obtient un calendrier avec les datations, ce qui ouvre la porte à une autre signification du nom *jour* où le terme signifie "repère chronologique indiquant la date" (TLF). C'est avec cette signification que le N *jour* figure dans les SN définis référant à un jour spécifique unique (*le jour de la prise de la Bastille*) ou non (*le jour le plus long de l'année*) et dans les SN démonstratifs spécifiques, déictiques ou anaphoriques (*ce(s) jour(s)*).

Le N *jour* dénotant soit une unité de mesure temporelle soit un particulier temporel, on peut s'attendre à ce que les SN dans la composition desquels il entre, servent tantôt à exprimer une durée, tantôt à désigner ou fixer un jour singulier. Dans la première partie de cette étude consacrée au SN indéfini *un jour*, nous allons examiner quelques emplois où il spécifie une durée. Dans la seconde, nous nous attarderons plus longuement sur les usages dans lesquels il fixe un repère temporel, usages qui sont relativement inattendus du fait de l'indéfini. Nous dégagerons deux grands types de repérage et relèverons que, dans ces emplois, les compléments en *un jour* sont à même d'indexer d'autres états de choses que ceux mentionnés dans la phrase où ils apparaissent.

I. *Un jour* complément de durée

Dans les emplois comme :

1- *Zoé a passé un jour en apesanteur/dans le coma/derrière les barreaux.*

le SN indéfini *un jour* est un complément essentiel du verbe et il spécifie la durée du procès. Cette durée est quantifiable *deux/trois/plusieurs/quelques jours*, le SN peut être modifié à l'aide d'un adverbe antéposé (*moins/plus de/presque/pratiquement*) ou postposé (*durant*) et à l'aide d'un adjectif (*entier/complet*). Il en irait de même avec :

2- *Zoé a attendu Luc un jour à un poste frontière.*
quoique le complément soit moins intégré (supprimable).

Les compléments directs de durée ne sont pas des compléments d'objet, ils sont proches des circonstants (cf. notamment M. Gross, 1981, pp: 16-17, P. Le Goffic 1983, §175). Toutefois, le fait qu'ils répondent à une question en *combien de temps*, le fait qu'ils puissent être niés (*Zoé n'a pas passé un jour mais deux/deux heures en apesanteur*) et focalisés (*C'est un jour que Zoé a passé en apesanteur pas une semaine*) montrent qu'ils sont étroitement liés au prédicat verbal. Contrairement aux COD, les compléments de durée se prêtent assez difficilement aux reprises à l'aide d'un pronom de troisième personne:

3- *Zoé a passé un jour en apesanteur. ?Il lui a paru très long / ?Elle l'a trouvé très long.*

La reprise par un SN démonstratif au passif est possible comme le note M. Gross (1991) à propos de l'exemple suivant où l'on pourrait remplacer *ces dix heures* par *ces jours* :

4- *Ces dix heures, Max les a passées à travailler sur ce texte.*

Cependant, avec *cela/ça* ou *en* :

5- *Zoé a passé un jour en apesanteur. Cela lui a paru très long.*

6- *Zoé a passé un jour en apesanteur. Elle s'en souviendra toute sa vie.*

la reprise se fait avec l'événement rapporté et non directement avec le complément de durée. Dans :

7- *Zoé a passé un jour dans un service de pneumologie. Depuis elle ne fume plus.*
depuis remonte à *un jour* mais l'établissement du lien anaphorique inscrit dans la signification de *depuis* passe, comme précédemment, par l'événement, en l'occurrence : le séjour de Zoé dans le service en question. Comme la durée de ce séjour correspond à un jour dans le calendrier, *depuis* renvoie à ce jour particulier, mais non à la durée elle-même. Dans les emplois génériques avec reprise démonstrative du genre de :

8- *Un jour de coma /de bringue, ça laisse des traces.*

ça réfère de même aux états ou activités dénotés et non aux seuls jours et non aux seuls jours où ces états ou activités ont eu lieu et encore moins à leur durée. De ces quelques observations, il ressort que *un jour* complément de durée ne réfère pas, il ne fixe pas, n'évoque pas, ne mentionne pas une "chose" qui serait constituée d'une certaine quantité de temps et dont on pourrait aisément parler dans la suite.

Lorsque *un jour* est complément de durée, il commute le plus souvent avec *une journée*. *Jour* et *journée* dénotent une durée globale, ils ne sont pas équivalents à *24 heures*. On le voit bien par exemple avec :

7- *La Présidente du Tribunal a demandé un jour/une journée de suspension d'audience.*

où la Présidente a très bien pu reporter la séance à 11H du matin pour une audience le lendemain à 9H. Le choix de *jour* ou *journée* pour mesurer une durée signale uniquement que celle-ci ne serait pas pertinemment évaluable en nombre d'heures. Cela dit, *jour* et *journée* se différencient sur de nombreux points. Le contraste d'acceptabilité entre *une demi journée de travail* et **un demi jour de travail* signale qu'avec *jour* l'évaluation n'est pas liée à la conduite de certaines activités. Le fait que l'on dise *la journée de la femme, la journée sans tabac* plutôt que *le jour de la femme, le jour sans tabac* s'explique de la même façon : les jours en question se distinguant des jours ordinaires par le comportement attendu des personnes, on préfère *journée* à *jour*. Le fait enfin que l'on ait sans problème *Quelle journée !* mais très difficilement ?? *Quel jour !* ainsi que *une petite/bonne/ longue journée de travail* mais pas **un petit/*bon/*long jour de travail* montre que les jours se prêtent beaucoup moins facilement que les journées à une appréciation qualitative. Lorsque la précision dans la mesure l'emporte, *jour* s'impose : le médecin demandera : *Combien fumez-vous de cigarettes par jour ?* plutôt que *par journée*.

Ces différences se retrouvent avec les SN indéfinis. Dans 8 :

8- *J'ai passé un jour merveilleux en votre compagnie.*

on attendrait plutôt *une journée* pour faire allusion au contenu des moments partagés¹. L'exemple ne pose plus problème lorsqu'on le complète comme suit :

9- *J'ai passé un jour merveilleux en votre compagnie, l'année dernière, dans votre maison au bord de la mer.*

parce que le complément *l'année dernière* sélectionne l'acception calendaire du N. Cela ne suffit cependant pas à faire de *un jour* une expression référentielle : le SN, du fait du prédicat, exprimant une durée (celle qui est métonymiquement associée au jour du calendrier) ne peut être compris comme faisant allusion à un jour, même sous-spécifié.

Un jour, complément de durée, est naturellement compatible avec les verbes dénotant des procès imperfectifs - des états (*être en apesanteur / dans le coma / derrière les barreaux*) ou des activités (*danser le tango*) - et il est fréquemment précédé de *pendant*². L'emploi à la suite de *en* n'est pas impossible, sauf qu'il se traduit par la perfectivité du procès (*se retrouver en apesanteur/dans le coma/en prison en un jour, avoir appris à danser le tango en un jour*). Avec les procès perfectifs du type accomplissement :

10- *Zoé a peint le couloir en un jour.*

le sens est terminatif (*Zoé a mis un jour pour peindre entièrement le couloir*) mais il peut être déperfectivé à l'aide de *pendant* :

11- *Zoé a peint le couloir pendant un jour.*

La construction directe :

12- *Zoé a peint le couloir un jour.*

est imperfective : *Zoé s'est livré durant un jour à l'activité consistant à peindre le couloir*. Les verbes exprimant des achèvements, autrement dit, des procès terminatifs instantanés, sont incompatibles avec *un jour* en position finale :

*13- *Zoé a résolu le problème de Fermat un jour.*

en s'impose et focalise sur la période préparatoire à l'obtention du résultat. Quand cette période ne peut être qu'instantanée, avec des procès comme *gagner le gros lot*, les énoncés ne sont pas récupérables :

*14- *Zoé a gagné le gros lot en un jour.*

II. *Un jour* complément adverbial de localisation temporelle

Dans les emplois comme :

14a- *Un jour, Zoé résoudra le problème de Fermat.*

15a- *Un jour, Zoé a résolu le problème de Fermat.*

un jour ne commute pas avec *une journée* et il est compatible avec un complément du type de *en dix minutes* :

14b- *Un jour, Zoé résoudra pas le problème de Fermat en dix minutes.*

15b- *Un jour, Zoé a résolu le problème de Fermat en dix minutes.*

ce qui montre bien qu'il assume une autre fonction que celle consistant à indiquer la durée comme c'était le cas dans les exemples de la partie précédente. Le fait que dans 14 et 15 on ne puisse pas, ou très difficilement, modifier la valeur numérale du déterminant :

*14c- *Deux/quelques jours, Zoé résoudra pas le problème de Fermat en dix minutes.*

*15d- *Deux/quelques jours, Zoé a résolu le problème de Fermat en dix minutes.*

¹ Dans les emplois en situation immédiate on ne dira pas *Ce jour était merveilleux* mais *cette journée était merveilleuse*. Par contre on dira *Je vous écris ce jour pour vous signaler que ...* en relation directe avec la date.

² Cf. A. Borillo (1984).

va dans le même sens : s'il était question de durée, rien ne s'opposerait à ce que celle-ci soit modulable.

Dans 14 et 15, le complément extraprédicatif localise le procès : il prélève un jour sur l'ensemble des jours possibles (14) ou passés (15) et sert de repère pour l'ancrage dans le calendrier de l'événement rapporté. Cet ancrage, pour efficace qu'il soit, n'en demeure pas moins paradoxal dans la mesure où *un jour*, même lesté³ par la prédication (*un jour parmi les jours et au cours duquel Zoé résoudra/a résolu le problème de Fermat*), n'est pas en mesure d'identifier un jour déterminé. Cette indétermination ressort clairement quand on compare 14 et 15 avec :

16a- *Le jour de ses vingt ans, Zoé résoudra le problème de Fermat.*

16b- *Le jour de ses vingt ans, Zoé a résolu le problème de Fermat.*

Dans 16a et 16b, la description définie réfère à un jour particulier complètement déterminé, ce qui fait que les deux énoncés peuvent sans problème (i.e. sans que l'on ait besoin de demander d'autres précisions) constituer une réponse aux questions :

17a- *Quand Zoé résoudra-t-elle le problème de Fermat ?*

17b- *Quand Zoé a-t-elle résolu le problème de Fermat ?*

au contraire de 14a et 15a.

Comment, malgré leur indétermination référentielle, les compléments en *un jour* peuvent-ils localiser un procès dans les emplois du genre de 14a et 15a ? Quels usages, quels potentialités discursives, découlent de cette fonction localisatrice ? Telles sont les questions auxquelles nous allons nous attacher dans la suite de cet article.

2.1. *Un jour* prospectif

Une chanson bien connue commence par:

18- *Un jour, tu verras, on se rencontrera.*

Dans cet emploi, qui est prototypique des usages prospectifs de *un jour*, le complément commute avec *un beau jour*, *un jour ou l'autre* et *un de ces jours*. Il n'est pas facilement modifiable à l'aide d'un adjectif adnominal (*un jour de pluie*, *un jour de printemps*) mais passe mieux avec une relative au futur (*un jour où/qu'il pleuvra*), ce qui n'a rien d'étonnant vu la prédilection des compléments de ce type pour ce temps verbal. D'autres tiroirs sont attestés, mais la gamme des possibilités est assez contrainte. Il en va ainsi avec *devoir* épistémique où le conditionnel s'impose :

19- *Un jour, on devrait se rencontrer.*

De même, le subjonctif est très courant dans les complétives faisant suite à un verbe d'opinion de sens prospectif :

20- *Je souhaite qu'un jour nous nous retrouvions.*

et s'impose carrément dans les constructions où la *que*-phrase est sujet :

21- *Qu'un jour nous nous retrouvions, (c') est mon plus cher souhait.*

Dans (18) à (21), *un jour* pourrait être postposé, mais il se prêterait difficilement à une lecture comme complément de durée. Le futur (18), le conditionnel (20) et le subjonctif (21) imposant plus ou moins une interprétation prospective, le complément est très libre. Il pourrait même, dans 20, précéder le verbe d'attitude (*Un jour, je souhaite que nous nous retrouvions*). Le passé composé et le passé simple sont acceptables à la suite de *un jour* détaché en tête de phrase :

22- *Un jour, nous nous sommes rencontrés/nous rencontrâmes.*

³ Comme il se doit avec les indéfinis (pour une présentation synthétique, cf. M.Charolles 2002).

sauf que le complément n'est plus prospectif mais narratif (cf. 2.2.). Il en irait pareillement avec l'imparfait et le plus que parfait, mais, pour des raisons que nous allons expliquer plus loin, l'énoncé serait irrecevable par incomplétude:

*23- *Un jour, nous nous rencontrions/étions rencontrés.*

L'imparfait n'est compatible avec le sens prospectif de *un jour*, qu'avec un *devoir* aléthique rétrospectif comme dans 24 :

24- *Un jour, nous devons nous rencontrer.*

(*il était nécessaire qu'un jour nous nous rencontrions*). Quant au présent, il n'est possible, avec *un jour* prospectif, que dans les énoncés comportant verbe d'opinion du genre de *voir* et *imaginer* :

25- *Un jour, je le vois bien Ministre.*

de sens lui-même prospectif.

Les contraintes que nous venons de relever vont toutes dans le même sens : elles signalent que le contenu propositionnel de la phrase en tête de laquelle apparaît *un jour* n'est pas garanti par le locuteur, voire carrément non asserté (20, 21). Le SN indéfini fixe un jour particulier, singulier, spécifique mais conjectural présenté soit comme potentiel soit comme n'existant que dans l'univers de croyance ou dans l'espace mental du locuteur. Ces traits sont caractéristiques des expressions référentielles attributives, si ce n'est que, à la différence de la Tahitienne de :

26- *Robert veut épouser une Tahitienne.*

les compléments en *un jour* mettent en jeu un particulier temporel⁴. Ce particulier temporel n'est accessible que comme étant un jour parmi les jours possibles et comme étant celui au cours duquel l'état de choses dénoté par la phrase qu'il préfixe est censé avoir lieu ou (cf. 24) a effectivement eu lieu comme prévu. Le fait que ce jour satisfasse à ces deux caractéristiques ne permet pas de le déterminer complètement, mais cela suffit (*contra* K.Donnellan, 1966) pour que l'auditeur ou le lecteur l'associe à un référent dans le modèle mental de la situation évoquée par l'énoncé et donc pour que l'on considère le SN comme référentiel.

Les emplois attributifs de *un jour* sont facilement ambigus. Il en va ainsi de :

27- *Un jour, tout le monde sera célèbre.*

qui se prête à une lecture distributive où le quantificateur universel inclut dans sa portée le quantificateur existentiel (" $\forall x, \exists y, C(x, y)$ ") : quelle que soit la personne *x*, il existe un jour *y*, tel que *x* sera célèbre en *y*) et à une lecture collective où c'est l'inverse (" $\exists y, \forall x, C(y, x)$ ") : il existe un jour *y*, tel que, quelle que soit la personne *x*, *x* sera célèbre en *y*).

La formule originale d'A.Warhol précise une durée :

28- *Un jour, tout le monde sera célèbre un quart d'heure.*

compatible avec l'intervalle temporel dénoté par le *N jour*. Cette compatibilité n'est pas une contrainte d'emploi, comme on le voit bien avec :

29- *Un jour, tout le monde sera immortel.*

30 - *Un jour, plus personne ne mourra de faim.*

où le complément prend une valeur aspectuelle inchoative/terminative peu compatible avec la lecture distributive. Dans les emplois comme 28 et 29, la référence du SN *un jour* est apparemment déconnectée de la dénotation du nom *jour*, mais cette déconnexion, comme on voudrait le montrer, n'est que le résultat tardif du mode d'établissement de la référence.

Pour étayer ce point, on notera tout d'abord que l'émergence d'une valeur aspectuelle inchoative/terminative n'est pas systématique. Elle n'apparaît pas dans 18 où l'événement évoqué est intégré dans l'intervalle temporel dénoté par *un jour* (18 n'est pas paraphrasable par

⁴ Dans 18 *tu* et par voie de conséquence *on* sont ambigus référentiellement : soit les pronoms réfèrent à un particulier spécifique (interlocuteur connu du locuteur et du destinataire de la chanson) soit à une personne attributive.

à partir d'un jour, tu verras, on se rencontrera). L'apparition d'une interprétation inchoative/terminative est limitée à des contextes particuliers : il faut que la prédication puisse être comprise comme dénotant un changement prédestiné à se maintenir dans l'avenir. C'est en particulier le cas avec les phrases négatives en *ne ... plus* :

31- *Un jour, tu verras, on ne s'aimera plus.*

La commutation avec *ne ...pas* bloque l'inchoativité et rend l'énoncé difficilement acceptable :

??31'- *Un jour, tu verras, on ne s'aimera pas.*

On retrouve le même phénomène avec les verbes dénotant des états résultant de l'accomplissement d'actions répétitives :

32- *Un jour, tu verras, on ne se disputera plus.*

??32'- *Un jour, tu verras, on ne se disputera pas.*

La simple allusion au fait que x et y ne s'aiment pas ou ne se disputent pas ne suffit pas à évoquer un changement durable surgissant sur un fond de continuité. Le fait que certains prédicats non négatifs, comme *être célèbre*, se prêtent facilement à une interprétation inchoative invite à concevoir la célébrité comme un surgissement qui se détache sur un état stable d'arrière-plan de non célébrité, ce qui fait d'ailleurs que l'on ne pourrait pas avoir:

??33- *Un jour, tu ne seras pas célèbre.*

mais seulement - et fort heureusement, la célébrité une fois acquise tendant à se maintenir :

33'- *Un jour, tu ne seras plus célèbre.*

Ces quelques observations montrent que l'apparition d'une valeur aspectuelle inchoative/terminative dépend du contenu de la prédication, ce qui veut dire que cette valeur n'apparaît qu'une fois que le contenu de l'énoncé a été complètement élaboré.

Quelle que soit la valeur aspectuelle des compléments attributifs en *un jour*, ils fixent un repère, ouvrent un cadre, à même d'indexer d'autres phrases que celle en tête de laquelle ils figurent. Le potentiel cadratif des compléments en *un jour* ne peut être analysé qu'à partir d'emplois suffisamment étoffés et nombreux pour que l'on puisse à la fois se faire une idée des contextes en amont qui sont favorables à leur apparition et des contextes en aval se prêtant (ou non) à leur extension. Nous nous limiterons au seul passage qui suit extrait du *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot :

34- *"Au départ de Bougainville, lorsque les habitants accouraient en foule sur le rivage, s'attachaient à ses vêtements, serraient ses camarades entre leurs bras, et pleuraient, ce vieillard s'avança d'un air sévère, et dit pleurez, malheureux Tahitiens ! pleurez ; mais que ce soit de l'arrivée, et non du départ de ces hommes ambitieux et méchants : [un jour, vous les connaîtrez mieux]. [Un jour, ils reviendront, le morceau de bois que vous voyez attaché à la ceinture de celui-ci, dans une main, et le fer qui pend au côté de celui-là, dans l'autre, vous enchaîner, vous gorger, ou vous assujettir à leurs extravagances et à leurs vices] ; [un jour vous servirez sous eux, aussi corrompus, aussi vils, aussi malheureux qu'eux]. Mais je me console ; je touche à la fin de ma carrière ; et la calamité que je vous annonce, je ne la verrai point."*
(Diderot)

Concernant l'insertion des trois compléments en *un jour* dans le contexte en amont, on notera qu'ils figurent dans une séquence au discours direct, ce qui est parfaitement normal : *un jour* fixant un repère pour des événements à venir doit se raccrocher à un instant origine qui est ici le moment d'énonciation des paroles rapportées. Concernant leur portée en aval, l'occurrence du deuxième complément en *un jour* se traduit par la fermeture du cadre ouvert par le premier, et celle du troisième par la fermeture du second (comme indiqué par les crochets dans le texte), ce qui fait que la portée de chacun est relativement limitée. La fermeture du dernier cadre est marquée par plusieurs indices : le changement de temps verbal (passage du futur au présent), le changement de centre référentiel (passage de *vous + ils* à *je*) et le SN défini résomptif *la calamité que je vous annonce* qui, renvoyant au discours tenu, ne peut faire

partie de celui-ci. L'emploi en série des trois compléments pose un problème intéressant qui est de savoir s'ils réfèrent à trois jours différents ou à un seul et même jour. Le fait qu'avec les indéfinis, le processus de calcul de la référence soit réitéré à chaque fois⁵, devrait favoriser une interprétation disjointe dans laquelle les compléments réfèrent à des jours différents. Rien ne s'oppose cependant à ce que ces repères soient réinterprétés *a posteriori* comme référant à un même jour. C'est probablement ce qui se passe à la lecture de 34 où, la succession des états de choses mentionnés ne répondant à aucun ordre chronologique, les trois *un jour* tendent à se confondre dans l'esprit du lecteur (on pourrait supprimer le second et le troisième sans que la compréhension soit profondément modifiée) et leur répétition à être imputée à une volonté oratoire.

2.2. Un jour narratif

Dans 35 :

35- *Zoé fréquentait le même café depuis plus de vingt ans. Un jour, le patron lui demanda l'adresse d'un psychanalyste.*

un jour commute avec *un beau jour*, comme dans les usages attributifs, mais pas avec *un jour* ou *l'autre* ni *un de ces jours* qui sont possibles avec ceux-ci (cf. 2.1). La phrase précédant celle dans laquelle figure *un jour* évoque une période d'arrière-plan sur laquelle le complément prélève partitivement un jour singulier. L'interprétation référentielle suppose que, au moment où apparaît le SN *un jour*, le lecteur/auditeur ait présent à l'esprit un ensemble de jours sur lequel l'expression va sélectionner un jour particulier. Dans 35, où la première phrase réfère à un état durable, sécant, s'étendant sur une période non bornée à droite, le lien se fait sans problème : *un jour* réfère associativement à un jour de la période où Zoé fréquentait le café en question.

Le fait que dans les emplois comme 35 *un jour* ne commute pas avec *un de ces jours* ne contredit pas cette analyse dans la mesure où l'impossibilité de cette substitution tient au mode de donation de la référence du démonstratif. Pour s'en rendre compte, considérons 36 qui offre un contexte comparable à 35 et compatible avec *un de ces jours* aussi bien que *un jour* détaché en tête d'une phrase suivante :

36- *Zoé a passé sept jours au bord de l'Océan. Un de ces jours/Un jour ..*

Dans 36, le remplacement de *sept jours* par *une semaine* ne suscite aucune difficulté avec *un jour*, alors qu'il est moins commode avec *un de ces jours*. De même, avec *un jour*, on pourrait parfaitement avoir *Zoé a passé un excellent séjour au bord de l'Océan*, mais beaucoup moins facilement avec *un de ces jours*. Pour ce qui est maintenant de la phrase hôte de *un de ces jours/un jour*, la différence est encore plus frappante : *un de ces jours* dans le sens partitif et anaphorique ne peut guère être que sujet ou complément indirect :

36'- *Zoé a passé sept jours au bord de l'Océan. Un de ces jours est resté gravé dans sa mémoire/Elle se souvient d'un de ces jours, c'est celui où ...*

ou, s'il est détaché et complément comme dans :

36''- *Zoé a passé sept jours au bord de l'Océan. Un de ces jours, elle va acheter une maison dans le coin.*

ce ne peut être qu'en tête d'une phrase au futur, dans laquelle il est prospectif attributif et non narratif associatif. Ces exemples montrent d'une part que *un de ces jours* ne peut sélectionner un jour particulier que sur une période homogène (il contraste un jour parmi x jours) alors que *un jour* est plus "libre" anaphoriquement. Surtout, le démonstratif mettant en focus un jour particulier, cette opération a besoin d'être justifiée soit par le fait que le jour en question joue un rôle de premier plan dans la prédication (cf. 36'), soit par le fait que son interprétation ne

⁵ Cf. M.Charolles (2002) pour une présentation synthétique.

sollicite pas le modèle de la situation exploité jusque-là (cf. 36" qui renvoie au moment de l'énonciation). Il en va différemment avec 35, où le complément se contente de fixer un repère pour l'interprétation de la prédication, et se trouve, de ce fait, peu compatible avec le démonstratif⁶.

Dans 35, la phrase d'accueil du complément spécifie le jour auquel réfère le complément détaché en tête de la seconde phrase comme étant celui où le patron a demandé à Zoé l'adresse d'un psychanalyste. Cette spécification ne le détermine pas complètement (soit que le locuteur se trouve dans l'incapacité d'identifier le jour en question, soit qu'il considère comme inutile d'en fournir une description parfaitement identifiante), mais elle le singularise suffisamment pour qu'il puisse servir de cadre aux événements rapportés. Cette singularité est marquée, dans la phrase d'accueil, par le passé simple de surgissement (D.Leeman 2003) : l'événement auquel réfère celle-ci introduit un fait global et ponctuel à même de différencier le jour en question de ceux évoqués par la phrase contexte.

Ces traits constituent de véritables conditions d'emploi : l'enchaînement avec un imparfait est impossible :

*35'- *Zoé fréquentait le même café depuis plus de vingt ans. Un jour, le patron lui demandait l'adresse d'un psychanalyste.*

à moins de l'intégrer dans une relative :

36- *Zoé fréquentait le même café depuis plus de vingt ans. Un jour où le patron lui demandait l'adresse d'un psychanalyste, son petit ami arriva et lui répondit qu'il en connaissait un.*

Dans 35', l'imparfait de la phrase hôte du complément a besoin d'un "antécédent" ou d'un "point d'incidence". Comme la phrase contexte (elle-même à l'imparfait) et le circonstant temporel (qui se contente, comme le montre bien G.Kleiber 2003 sur des exemples comparables de spécifier le cadre servant d'arrière plan aux états de choses évoqués dans la suite) ne sont à même de fournir à *demandait* cet appui dont il a absolument besoin, 35' est ressenti comme incomplet. Si *un jour* narratif appelle à sa suite un événement introduisant une rupture, cette rupture peut être marquée autrement que par un passé simple ou un passé composé. On le voit bien dans :

37- *"Un avocat hâbleur fonde avec un homme timide une association ayant pour but de défendre les petites gens aux prises avec des problèmes légaux. L'affaire marche, le timide devient un battant. Mais un jour il y a un os..."* (présentation du film *Les ténors*, magazine TV)

où le sens de la locution *il y a un os* suffit.

Les emplois narratifs de *un jour* sont également associés à des contraintes sur le contexte amont. *Un jour* passe mal, voire pas du tout, à la suite d'une phrase référant à un événement perfectif et ponctuel au passé simple :

*38- *Paul rencontra Zoé à la terrasse d'un café. Un jour, elle lui téléphona pour lui demander l'adresse d'un psychanalyste*

Même à la suite d'une phrase comme :

39- *Paul vécut plus de dix ans avec Zoé.*

qui devrait être plus favorable, son usage semble difficile : *un jour* a besoin de s'appuyer sur un intervalle ouvert. Lorsque la phrase contexte réfère à un événement accompli mais débouchant sur un état résultant, l'emploi de *un jour* ne pose aucun problème :

40- *Paul avait rencontré Zoé à la terrasse d'un café. Un jour, elle lui téléphona...*

si ce n'est que l'adjonction dans la phrase contexte d'un auxiliaire aspectuel comme *venir de* :

??40'- *Paul venait de rencontrer de Zoé à la terrasse d'un café. Un jour, elle lui téléphona...*

⁶ Cf. M.Charolles (à par.)

rendrait l'enchaînement problématique, la proximité de la rencontre ne fournissant pas un intervalle suffisant pour le prélèvement d'un jour particulier. Dans :

??41- *Paul corrigeait des copies. Un jour, Zoé lui téléphona...*

quoique la phrase contexte fasse allusion à un procès sécant et duratif, le prélèvement de *un jour* semble également difficile. Cette difficulté suggère que l'activité consistant à corriger des copies n'est pas immédiatement conçue comme offrant un intervalle compatible avec le prélèvement d'un jour. Il suffit cependant de modifier l'exemple ainsi que dans :

41'- *Paul avait trouvé un nouveau travail : il corrigeait des copies pour une boîte à bac. Un jour, Zoé lui téléphona ..*

pour que cette activité cesse d'apparaître comme transitoire et acquière l'épaisseur requise pour la fixation d'un jour.

L'énoncé en tête duquel est détaché *un jour* peut être précédé d'une phrase au présent de "narration" comme dans 37, mais aussi dans des emplois comme :

42- *Il faut se méfier des abeilles. Un jour, je me suis fait attaquer par un essaim.*

où le présent a une valeur générale. Dans les emplois comme 42, *un jour* annonce un récit "exemplaire", il signale de début d'un épisode narratif destiné à étayer un jugement. Avec les emplois de ce type, on a plus de mal à voir comment l'assertion que vient justifier la phrase préfixée par *un jour*, peut rendre accessible un ensemble de jours sur lequel le complément prélèverait un jour particulier. Pour maintenir cette analyse, on est obligé de considérer que la phrase contexte évoque indirectement un ensemble d'occasions (de *fois*) où le référent du sujet de la phrase d'accueil de *un jour* s'est trouvé en contact avec des abeilles. Cette solution apparemment *ad hoc* ne l'est en réalité pas tant que cela. Le fait que l'on ait de la peine à concevoir une situation dans laquelle une personne annoncerait *ex abrupto* :

43- *Un jour, je me suis fait attaquer par un essaim d'abeilles.*

montre bien que, dans 42, la phrase contexte participe à la fixation du référent de *un jour*. On voit bien aussi que c'est la présence de *un jour* qui appelle un discours antérieur puisque 43, sans *un jour*, pourrait sans problème figurer à l'initiale de discours. Dans 35, la suppression de la phrase contexte est difficilement envisageable du fait de la présence des désignateurs utilisés pour référer aux personnes. Si donc on part de 44 :

44- *Un jour, le patron du bar-tabac de la rue des Oiseaux offrit une suze-citron à une consommatrice.*

qui se prête mieux, avec ou sans *un jour*, à un emploi à l'initiale de texte, on retrouve une différence comparable. Avec le complément, l'événement mentionné est rapporté au comportement habituel du patron, il est inscrit dans un intervalle temporel associé à ses activités, alors que, dans la version sans complément, l'histoire commencerait simplement avec le fait mentionné. Il en irait de la même façon avec un début de conte du genre de :

45- *Un jour, le roi de Poldévie fit venir ses enfants auprès de lui ...*

qui, discrètement mais très efficacement, évoque les jours du règne du roi en question.

Dans tous les cas, *un jour* annonce un épisode narratif qui peut, bien entendu, intégrer toute une série d'événements et d'états qui en découlent. C'est ce qui se passe dans l'extrait suivant de *Candide* où le cadre initié par *un jour* s'étend jusqu'à l'occurrence de *le lendemain* dans le paragraphe suivant :

47- *"Candide écoutait attentivement, et croyait innocemment ; car il trouvait Mlle Cunégonde extrêmement belle, quoiqu'il ne prît jamais la hardiesse de le lui dire. Il concluait qu'après le bonheur d'être né baron de Thunder-ten-tronckh, le second degré de bonheur était d'être Mlle Cunégonde ; le troisième, de la voir tous les jours ; et le quatrième, d'entendre maître Pangloss, le plus grand philosophe de la province, et par conséquent de toute la terre.*

[Un jour, Cunégonde, en se promenant auprès du château, dans le petit bois qu'on appelait parc, vit entre des broussailles le docteur Pangloss qui donnait une

leçon de physique expérimentale à la femme de chambre de sa mère, petite brune très jolie et très docile. Comme Mlle Cunégonde avait beaucoup de dispositions pour les sciences, elle observa, sans souffler, les expériences réitérées dont elle fut témoin ; elle vit clairement la raison suffisante du docteur, les effets et les causes, et s'en retourna tout agitée, toute pensive, toute remplie du désir d'être savante, songeant qu'elle pourrait bien être la raison suffisante du jeune Candide, qui pouvait aussi être la sienne.

Elle rencontra Candide en revenant au château, et rougit ; Candide rougit aussi ; elle lui dit bonjour d'une voix entrecoupée, et Candide lui parla sans savoir ce qu'il disait.] Le lendemain après le dîner, comme on sortait de table, Cunégonde et Candide se trouvèrent derrière un paravent ; ...

Les compléments en *un jour* narratifs tendent, comme leurs "homologues" attributifs, à intégrer dans leur "portée" les phrases apparaissant dans la suite, à moins que tel(s) ou tel(s) indice(s) ne vienne(nt) signaler que leur emprise n'a plus cours. L'analyse de ces phénomènes mériterait une étude détaillée mais on peut s'attendre à ce que, dans ces emplois à distance la valeur temporelle (représentationnelle) du complément finisse par passer au second plan. S'il s'avérait que les *un jour* narratifs sont à même d'indexer sans difficultés des événements excédant l'intervalle dénoté par le N *jour*⁷, on serait en droit de parler de désémantisation du fait que, dans les emplois de ce type, les compléments renvoient, à la suite du traitement de leur phrase d'accueil, à un intervalle temporel configuré correspondant au sens du N jour, ce qui n'est pas le cas, comme on l'a vu, avec *un jour* prospectifs inchoatifs/terminatifs,.

Conclusion

Après avoir relevé que les SN indéfinis *un jour* compléments de durée ne pouvaient être considérés comme des expressions référentielles, nous nous sommes attaché à leurs emplois adverbiaux où ils fixent un repère temporel. Nous avons vu que divers tests plaidaient en faveur de la distinction, au sein des emplois de ce type, de deux grandes formes d'usage, à savoir les usages prospectifs-attributifs et les usages narratifs-associatifs. Beaucoup de points mériteraient d'être précisés notamment à propos des emplois dans lesquels leur pouvoir cadratif s'exerce au-delà de la phrase qui les héberge.

Références bibliographiques :

- BORILLO, Andrée. 1984. "Pendant et la spécification temporelle de la durée". *Cahiers de grammaire* 8. 104-125.
- CHAROLLES Michel. 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*, 2002. Paris, Ophrys.
- CHAROLLES, Michel. 2003. "De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase". *Travaux de Linguistique* 47. 11-51.
- DONNELLAN Keith. 1966. "Reference and definite descriptions". *Philosophical Review*, 75, 281-304.
- GROSS, Maurice. 1981. "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique". *Langages* 63. 7-52.
- KLEIBER, Georges. 2003. "Entre les deux mon cœur balance ou l'imparfait entre aspect et anaphore". *Langages* 138. 8-19.
- LE DRAOULEC, Anne & PERY-WOODLEY, Marie.-Paule. (2003). "Time travel in text: temporal framing in narratives and non-narratives". In L. Lagerwerf, W. Spooren, & L. Degand (Eds.), *Determination of Information and Tenor in Texts: Multidisciplinary*

⁷ Ainsi que le montre E.Terran (2002).

- Approaches to Discourse 2003* (pp. 267-275). Amsterdam/Münster : Stichting Neerlandistiek & Nodus Publikationen.
- LE GOFFIC, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- LEEMAN, Danièle. 2003. "Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions". *Langages* 138. 20-34.
- TERRAN, Elise. 2002. *Le cadrage temporel en français*. Thèse de Doctorat, Université de Paris III.